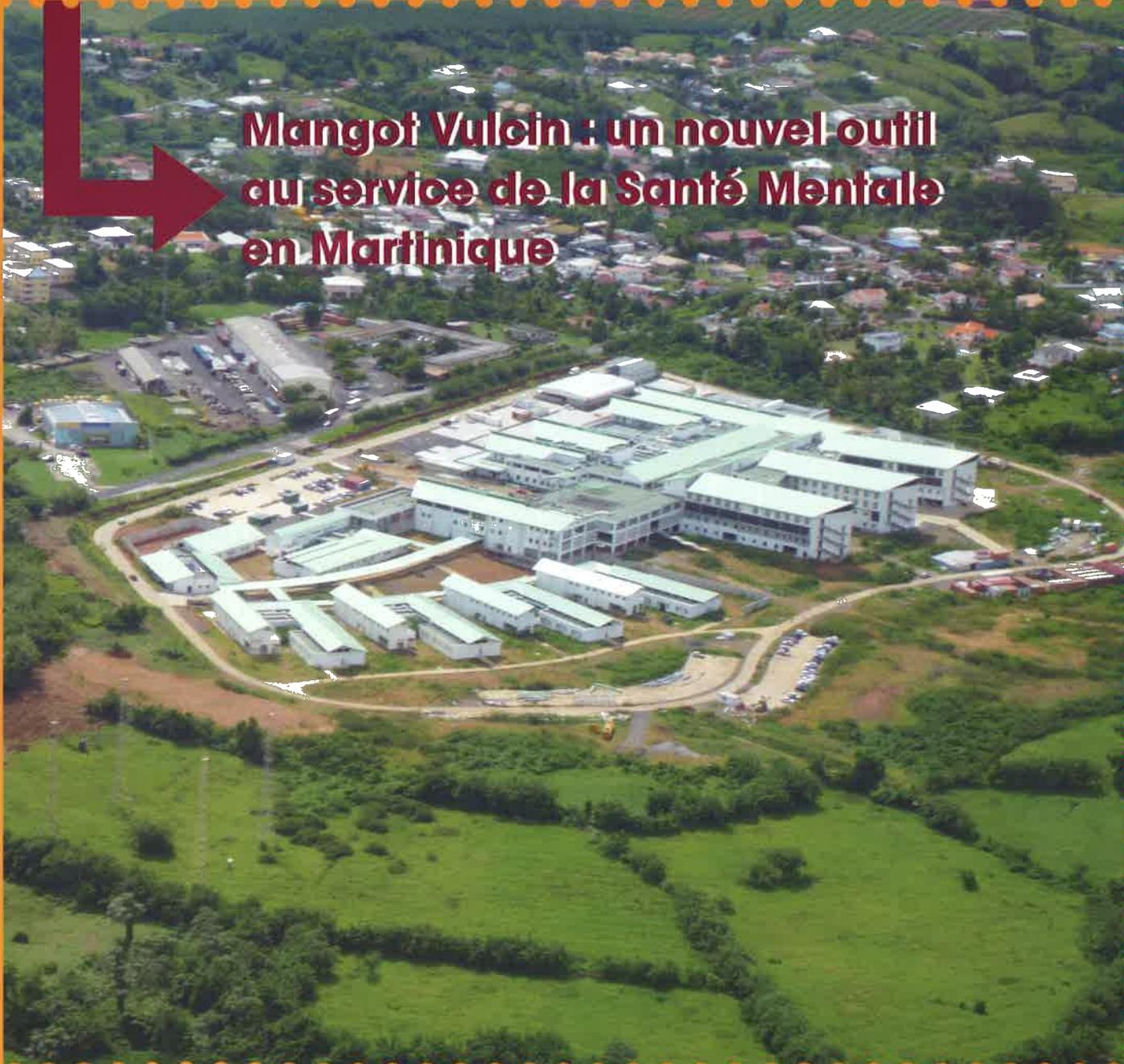


# Nouvel' *H*

n°15

Établissement Public Départemental de Santé Mentale de la Martinique - CH Colson



## Mangot Vulcain : un nouvel outil au service de la Santé Mentale en Martinique

La Revue d'informations de l'EPDSM Martinique - Janvier - Février - Mars - Avril 2011

© photos : EPDSM et SIH





## Sommaire

<b>Edito</b>	<b>page 3</b>
<b>La psychiatrie, une place importante au sein de la région sanitaire</b>	<b>pages 4/5</b>
<b>Présentation de la cité hospitalière de Mangot Vulcin</b>	<b>pages 6/7</b>
<b>Paule Tocney, Directeur des soins</b>	<b>pages 8</b>
<b>Site Pôle Logistique Médicale</b>	<b>page 9</b>
<b>La nouvelle Association du Personnel</b>	<b>page 9</b>
<b>Marche de sensibilisation</b>	<b>page 10</b>
<b>Colsonaval - Edition 2011</b>	<b>page 10</b>
<b>Fête du Personnel</b>	<b>page 10</b>



**Directeur de Publication**  
Marc CLEMMER  
**Comité de rédaction**  
René HÉLOÏSE,  
Valérie ÉRIN, Frantz OLINY  
Dr FOUCHER, Aude UDINO,  
Jacqueline DENIS  
**Diffusion gratuite**  
1000 exemplaires  
**N° ISSN 0183 133X**



Le dossier de la Cité Hospitalière de Mangot - Vulcin a connu une période de gestation particulièrement longue, étant donné que l'élément fondateur date de 1996, l'ouverture du chantier de construction de 2004, et la programmation de son ouverture pour cette année 2011.

Cette période, marquée par des vicissitudes techniques, juridiques et financières, explique partiellement le décalage entre la réalité des besoins et les moyens proposés.

En effet, en matière d'hospitalisation la Cité Hospitalière dans sa partie EPDSM permet l'accueil de 130 patients de Psy adultes et 10 de Psy infanto, alors que le site de Colson assure la prise en soins de 250 malades.

De cette situation découlent le maintien à Colson de plusieurs unités d'hospitalisation et les moyens logistiques permettant leur fonctionnement : l'existence de deux sites d'hospitalisation n'est évidemment pas de nature à simplifier le management, et de rationaliser la gestion des moyens qui sont alloués à notre établissement.

Il n'en demeure pas moins que la Cité Hospitalière de Mangot - Vulcin offrira une amélioration notable des conditions hospitalières, et cette étape importante nous permettra de poursuivre l'amélioration de nos structures d'accueil et d'hébergement dans l'ensemble de notre dispositif.

Cette nouvelle structure, dont les postes s'ouvriront vraisemblablement au début du dernier trimestre 2011, après mise en œuvre de l'ensemble des procédures y compris celles concernant l'affectation des effectifs en personnel, s'intégrera dans l'ensemble des moyens en matière de santé mentale mis à la disposition de la population martiniquaise.

**Marc CLEMMER**  
Directeur

**Le 5 mai 2011 au CHS de Colson, aura lieu la Journée Mission Mains Propres**  
« Des mains désinfectées, des risques évités! »

Cette action s'inscrit dans une démarche de prévention des infections associées aux soins et d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

**Participe à l'exposition « MAINS » au Club Despinoy**  
**Ouvert à l'ensemble des patients et du personnel**

**« LA MAIN DANS TOUS SES ETATS »**

Au dos de ta feuille note ton nom / service  
Donne ta création (dessin, peinture...) au service d'Hygiène avant **le 4 Mai 2011**  
Rejoins nous au Club Despinoy pour le vernissage de l'exposition « MAINS »  
**LE JEUDI 5 MAI 2011 À PARTIR DE 10 H**  
Des surprises seront au rendez vous !!!!

# La psychiatrie : Une place importante au sein de la région sanitaire Martinique



Les trois derniers schémas d'organisation des soins en psychiatrie définissaient les priorités à réaliser pour la Martinique. Les mises en œuvre devaient s'effectuer d'autant mieux que le CH Colson aurait

la capacité de réorganiser son offre hospitalière vers les secteurs, éléments structurants des soins en psychiatrie.

J'ai porté ma contribution au SROS 3 dans le cadre de ma mandature au Conseil d'administration et poursuit mon implication au Conseil de Surveillance. Observons que le SROS 3 de psychiatrie, (comme les deux précédents) s'appuyait essentiellement sur l'organisation en secteur, et avait vocation à répondre aux mêmes orientations du SROS général : améliorer l'accès aux soins - Assurer la continuité des soins - poursuivre la réduction des inégalités identifiées avec la métropole dans un contexte de démographie médicale difficile - promouvoir des soins de qualité.

Sur ces dernières années, j'ai en qualité de Présidente du CA et du CS travaillé avec la communauté hospitalière sur la prégnante question « d'amélioration des conditions d'hospitalisation complète de l'EPDSM » impliquant la reconstruction de l'hôpital selon des critères associant qualité de l'hébergement, fonctionnalité, sécurité.

C'est ainsi qu'en prenant le train en marche sur le dossier de reconstruction à Mangot Vulcin, je suis dans une implication soutenue sans rémission, à la fois pour sortir définitivement la psychiatrie de son modèle asilaire par la modernisation de l'équipement psychiatrique, pour aller dans la cohérence vers « une psychiatrie à visage humain ».

Mon objectif avec la communauté hospitalière de l'EPDSM, c'est de bâtir un vrai projet psychiatrique

unique pour la région sanitaire répondant aux besoins.

En effet, la fermeture annoncée du site de Colson devait être un temps fort du SROS III.

Il apparaît que l'ensemble des procédures et actions qui devaient être menées pour aboutir à cette « étape historique » ont pris un retard considérable qui pénalise la santé mentale.

Un temps fort de la période 2009 - 2011 -

Si le projet Mangot Vulcin date de l'année 2000, il apparaît que beaucoup d'embûches sont venues perturber son évolution. En ma qualité de Présidente du CA du SIH (Syndicat Inter Hospitalier) chargé de la construction, l'une des premières préoccupations reste le triplement du coût de l'opération qui est passée d'une prévision de 60, 580 M HT à plus de 170 M courant 2011 !

De plus, le SIH connaît les pires difficultés pour boucler l'opération à la fois avec les surcoûts et la faiblesse de trésorerie des deux établissements du Lamentin et Colson qui constituent le groupement hospitalier. A ce titre, avec le conseil de surveillance de Colson, j'ai dû saisir l'ARS sur la nécessaire mobilisation des dotations complémentaires indispensables pour achever l'opération de construction.

Mais au-delà de ces préoccupations financières, c'est aussi à la fois la question de la mutualisation et des espaces dédiés à la psychiatrie qui ont fait et font encore débat.

Si les services des deux institutions ont travaillé sur l'axe de mutualisation sous l'injonction du DG de l'ARS et ont somme toute progressé (restauration, ...) reste que pour l'EPDSM de sérieuses difficultés d'espace pour l'hébergement de services ont dû être traitées. C'est notamment le cas pour les services administratifs (près de 50 bureaux manquants), le garage, la pharmacie...

Devant cette situation et l'imminence de l'ouverture annoncée de la Cité hospitalière pour décembre 2009, puis avril 2010, la direction a dû chercher une alternative d'espace complémentaire d'accueil des



services pour l'EPDSM.

C'est ainsi qu'une plate-forme logistique complémentaire a été négociée en proximité de la cité hospitalière. Il faut noter que la démarche n'a pas fait à l'époque l'unanimité auprès de tous les acteurs.

Il n'en demeure pas moins que cette alternative a été présentée à l'ARS (4 février 2010) qui a échangé sur l'opportunité et l'intérêt de la plateforme logistique pour le fonctionnement de la psychiatrie à Mangot vulcin et passé en revue : la Problématique – le contexte – l'urgence – la solution proposée – et pourquoi selon moi il était indispensable d'avoir cet outil pour un fonctionnement rationnel (mais aussi pour répondre au retard « importun » pris dans ce dossier par la direction de Colson).

Si l'ARS a fait un certain nombre d'observations, notamment sur la question de l'opportunité, de la nécessité de réfléchir à la question du financement avec retour sur investissement (donc des économies possibles) pour que cette charge ne pèse pas sur la trésorerie et il a notamment mis l'accent sur « le fait qu'il s'accepterait aucun bail à vie », en affichant son exigence que le bail soit assorti « d'une clause avec option d'achat » et également d'inscrire le rapprochement avec le Lamentin pour une perspective de mutualisation. ... « ... une mutualisation de qualité garantissant la sécurité en proximité de la Cité hospitalière, tant pour les patients que pour le personnel - en répondant du besoin affirmé de surfaces complémentaires est une nécessité absolue qui s'impose à nous » Je cite l'ARS ! Une orientation confirmée par courrier du 5 février « ... l'urgence de trouver des solutions palliatives aux imprévus du programme initial des surfaces pour les activités logistiques et administratives, afin de répondre aux besoins réels de l'Etablissement » - Et le bail a été signé le 19 février 2010.

Pour tenter de faire avancer le dossier mutualisation, avec le Président P. SAMOT, accompagné de Félix CATHERINE (qui m'assiste dans ce dossier) j'ai multiplié les réunions de travail.

Je fais observer que si nous avons avancé avec pertinence sur l'essentiel, la réflexion sur les besoins en surface et les services concernés, « s'agissant de la demande de réflexion commune » avec la direction du Lamentin, les choses n'ont pas avancées de la façon la plus satisfaisante. Aussi pour faire avancer l'ensemble du dossier et affirmer l'identité de l'EPDSM j'ai poursuivi mon action avec la direction, le corps médical et répondu aux interpellations des Organisations syndicales relayant les préoccupations du Personnel. C'est ainsi que nous avons tenu au MORNE ROUGE une table ronde avec les partenaires institutionnels à la demande des Organisations syndicales.

Nous avons réaffirmé le fait que, nous devons investir durablement ensemble sur l'avenir, avec cet outil moderne qu'est la Cité hospitalière et la PFL en proximité sur Mangot Vulcin. Mais les représentants syndicaux ont décliné très clairement à l'attention des autorités, que s'ils étaient pour cette dynamique vers Mangot Vulcin, ils n'accepteraient en aucun cas le déménagement sans le respect de l'entité EPDSM et la mobilisation de l'ensemble des moyens nécessaires.

Très simplement je dirai que nous devons être déterminés à avancer ensemble, autrement, dans le respect de l'entité de chacun, tout en nous inscrivant dans la complémentarité, pour réussir le déménagement – réussir ensemble l'opération, c'est réussir dans l'intérêt de la population.

Ma priorité - ouvrir Mangot vulcin dans des conditions optimales pour faire de la Santé Mentale une référence dans la région Sanitaire. L'hôpital est programmé pour une ouverture reprogrammée fin du 1er semestre 2011, nous devons être au rendez-vous programmé de la psychiatrie.

**J. DULYS-PETIT**  
**Présidente du Conseil de**  
**Surveillance de l'EPDSM**

# PRESENTATION DE LA CITE HOSPITALIERE DE MANGOT VULCIN

## Génése des Opérations



La Nouvelle Cité Hospitalière de Mangot Vulcin constitue une composante essentielle de la restructuration et de la modernisation de l'offre de soins régionale. Elle se substituera en effet à deux structures hospitalières dont l'ancienneté, la vétusté et l'implantation actuelle s'opposent à tous les standards de qualité que les patients sont en droit d'attendre quant à leur prise en charge.

Elle a vocation à accélérer les mutations attendues sur :

- l'organisation des soins en santé mentale,
- le segment somatique, dans les disciplines de médecine, chirurgie et obstétrique confrontées au problème de démographie médicale qui dans les régions de type insulaire constitue une contrainte forte et supplémentaire.

Le terrain sur lequel est édifiée la Cité Hospitalière, d'une superficie d'environ 12 hectares, jouxte la route départementale RD3 au quartier Bois Carré, et présente une déclivité moyenne orientée vers la rivière la Lézarde en aval. La partie aval du terrain, située en zone inondable, est de fait inconstructible, et accueille les parkings du personnel.

La SDO (Surface Dans l'Œuvre) totale des bâtiments est d'environ 45.000 m<sup>2</sup>, développée sur 5 niveaux allant du rez de jardin bas (niveau -2) au niveau R+3.

La configuration de la Cité Hospitalière peut être schématisée comme suit :

Face au parvis d'accès, se trouvent notamment en rez de parvis le hall d'accueil et les admissions, et à l'étage les bureaux des administrations du CH du Lamentin, de l'EPDSM et du SIH de Mangot Vulcin, l'internat...

Sur la gauche, la partie MCO (Médecine - Chirurgie - Obstétrique) comprenant entre autres, les urgences et plateaux techniques, les ailes d'hospitalisation et, en rez de jardin haut (niveau -1), la rue logistique, l'imagerie médicale et la pharmacie, les services techniques et la cour logistique. Au niveau R+1 se trouve l'unité de pédopsychiatrie de 10 lits.

Sur la droite, la partie EPDSM comprenant 5 maisonnées d'hospitalisation de 20 lits et une de 15 lits (ex-UAO), et

l'unité de Soins Intensifs (USI) de 15 lits, pour une capacité totale de 140 lits de psychiatrie, contre 257 lits pour la MCO.

La construction de la Cité Hospitalière est à présent achevée, pour un coût, toutes dépenses comprises, approchant les 180 millions d'euros. L'ouverture de la MCO est prévue courant juin 2011, date à laquelle les équipements et mobiliers seront installés.

Toutefois, le fonctionnement de la Cité risque de connaître des difficultés relatives à l'accessibilité, la mise à deux fois deux voies du tronçon de la RD3 nécessaire à la desserte de l'établissement n'étant pas à l'ordre du jour faute de financement.

En raison des deux sinistres ayant affecté les maisonnées 1 et 4 de psychiatrie, la prise en charge des travaux de réparations étant effectuée par les assureurs, le transfert des services et unités concernés de l'EPDSM ne pourra s'effectuer qu'à compter du 1er octobre 2011.

## La répartition des pôles de psychiatrie sur le site hospitalier

La nouvelle organisation en pôles mise en place par l'EPDSM se traduit par un choix d'affectation des unités de psychiatrie adulte sectorielle décliné selon la répartition suivante :

- Unités d'hospitalisation des maisonnées 1 et 2 : pôle Centre Nord Caraïbes - 40 lits
- Unités d'hospitalisation des maisonnées 3 et 4 : pôle Sud - 40 lits
- Unités d'hospitalisation des maisonnées 5 et 6 (ex-UAO) : pôle Nord Atlantique - 35 lits

## EN CONCLUSION

Des visites régulières du site sont organisées depuis quelques mois afin de permettre aux personnels soignants, paramédicaux, administratifs et techniques de se familiariser avec ce nouvel outil de la santé mentale, à la pointe de la modernité et adapté aux exigences actuelles de soins tant en santé mentale qu'en MCO.

David JOUANELLE  
Ingénieur

## Mutualisation des activités sur la Cité Hospitalière de Mangot Vulcin (C.H.M.V)



Les directions des deux (2) établissements de santé, EPDSM CH COLSON et le CH LAMENTIN, se sont rencontrées le 16 juillet 2010 pour jeter les bases de la coopération future de fonctionnement et d'organisation de la C.H.M.V.

Des axes de la mutualisation de plusieurs activités ont été actés. Cette démarche de mutualisation est pilotée conjointement par les deux Directeurs des Services Economiques des établissements respectifs (cf. PV COPIL n°1 & n°3, du 16/07/10 et 10/09/10)

Il s'agit de :

- Poursuivre à la livraison des travaux, une démarche concertée ayant pour objectif la mutualisation des activités logistiques des deux établissements.
- Définir en commun le cadre de cette organisation logistique mutualisée (besoins, périmètre, structures, fonctionnement).
- Constituer un « Groupement de Coopération Sanitaire - GCS » entre les deux établissements.
- Organiser une mutualisation des stockages (magasin général, archives, pharmacie).
- Mutualiser les activités logistiques suivantes (cf./protocole de mutualisation) : Cuisine et self, lingerie-relais, pharmacie (commande), transports intérieurs (repas, magasin, linge propre/sale, ambulance/brancardage, produits sanguins), standard, morgue, reprographie, vagemestre, sécurité et gardiennage, ateliers et services techniques, entretien espaces verts, parkings, cellule marché publics, achats et appro, nettoyage des locaux, boutique, assurances, internat, logement (chambre de garde), bureaux CME, documentation, services informatiques, coopération médicale, signalétique, accueil et orientation, accréditation-qualité, gestion des risques, vigilances sanitaires (pharmaco, matério, hémo, réacto, identito), commissions réglementaires (fluides, Clin, Clan, Clud, Cmdms).  
Un comité de pilotage (COPIL) à fréquence de

réunions bimensuelles est mis en place, pour faire le point sur l'avancé des groupes de travail managés par des personnes ressources des deux établissements.

La première réunion du COPIL a eu lieu le 16 juillet 2010.

Les responsables ou binômes (1 par établissement) désignés pour animer les groupes de travail (liste jointe), ont en charge de proposer des solutions adéquates, pour le fonctionnement et l'organisation optimum des activités au sein de la C.H.M.V.

Les rapports des groupes de travail, validés par le COPIL, seront finalisés fin février 2011 et seront présentés aux directions pour communication aux instances statutaires des deux établissements.

Il faut signaler que dans un premier temps, la mutualisation des fonctions logistiques de la CHMV, n'implique pas le partage des surfaces de la plateforme logistique (PFL) initiée par l'EPDSM à Mangot Vulcin.

**René APAT**  
**Chargé de mission du projet**  
**Logistique de Mangot Vulcin**



# MME PAULE TOCNEY, DIRECTEUR DES SOINS, A PRIS SES FONCTIONS LE 3 JANVIER 2011

## Interview du Directeur des Soins



### Parlez-nous de votre arrivée à l'EPDSM, pourquoi ce choix ?

Ce choix s'explique par la cohérence de mes expériences et de mon parcours professionnel :

- J'ai débuté ma carrière en effet, dans la fonction publique hospitalière, en qualité d'infirmière

de secteur psychiatrique. J'ai assuré les fonctions d'encadrement dans ce domaine également, que ce soit en psychiatrie générale, en psychiatrie infanto-juvénile, et dans le cadre des conduites addictives. J'ai fait mes premiers pas de Directeur des soins, dans un établissement public de santé mentale du nord de la France.

Cela s'explique également par :

- Le hasard des publications au JO des postes de Directeur des soins et la validation de ma candidature par le Chef d'établissement.
- Mes racines personnelles, et l'affection qui me lie à la terre de mes aïeux, notamment la région du sud de l'île.

### Quels sont vos projets ?

J'ai des ambitions pour l'EPDSM, dans le sens où cette entité représente à mes yeux, un outil incontournable pour l'articulation :

- De la prévention en santé mentale.
- De la prise en compte de la souffrance sociale et psychologique des usagers de soins, qui nous interpellent dans cette région.

Je compte communiquer à un moment donné, autour d'un projet d'orientation politique de soins et managériale, dans les semaines qui viennent.

### Qu'avez-vous envie de dire au personnel soignant ?

J'ai repéré à l'occasion des entretiens et des visites des structures, en cours de réalisations, des attentes

fortes de la part du personnel soignant.

Les valeurs professionnelles et éthiques, comme l'équité, l'exemplarité, la complémentarité qui me portent, guident les projets et organisations que je commence à décliner, et seront repérables dans les projets d'orientations évoqués à la question n°2. L'adhésion et la fédération de ces équipes soignantes vont conditionner toutefois, la réalisation de ces différents projets.

### Quels sont les 3 mots qui définiraient votre personnalité au travail ?

Hum ! Que disent mes proches collaborateurs dans ce cas !!!

- Humanisme.
- Professionnalisme.
- Réactivité.

### Qu'attendez-vous de vos collègues ?

- La loyauté.
- L'exemplarité.
- L'équité.
- La disponibilité.
- Le respect de nos valeurs professionnelles dans leurs pratiques professionnelles.
- Le respect de la réglementation vis-à-vis des patients et du personnel.
- L'animation du projet de soins.
- La transmission des informations ascendantes et descendantes autour des projets institutionnels.

**Paule TOCNEY**  
**Directeur des Soins**  
**Coordinateur Général des Soins**



Le site internet du pôle logistique médical à été créé durant l'année 2010. Ce site rassemble les activités du pôle : La pharmacie, la biologie et l'hygiène. Ce site, à vocation informative et transverse, est accessible depuis n'importe quel ordinateur disposant

d'alléger l'impression et les supports papiers. Des liens web sont déjà intégrés dans les notes de service et renvoient à l'intégralité d'un document existant mis en ligne sur notre site.

Le site est mis à jour quotidiennement par la pharmacie, si vous avez des suggestions ou des commentaires permettant d'en améliorer sa fonctionnalité vous pouvez nous laisser un message dans la rubrique « nous écrire ».

**Dr Jean-Louis  
LONGUEFOSSE**

d'une connexion internet.

Voici quelques exemples de sa fonctionnalité :

un agent de service qualifié pourra trouver la procédure d'entretien des locaux en intra hospitalier tandis qu'un psychiatre y cherchera plutôt le livret pharmaceutique qu'il pourra télécharger.

Ce site est également une base de données, il rassemble l'intégralité des procès et des outils de travail du pôle :

Un IDE pourra imprimer la dotation de son chariot d'urgence ou encore la procédure de son entretien. Enfin, l'utilisation d'un support numérique permet



## COLSON SPORT CULTURE ASSOCIATION

### La nouvelle association du personnel

parue au Journal Officiel du 30 octobre 2010



Jean-Marc AUGUSTINE  
Président

#### Son Comité Directeur :

Président : **Jean Marc AUGUSTINE**

1<sup>er</sup> Vice Président : **René APAT**

2<sup>ème</sup> Vice Président : **Alfred SABAN**

Trésorier : **Nathalie GUILLOU**

Trésorier Adjoint : **Roberte DELLEVI**

Secrétaire : **Marie Flore VOLNY ANNE**

Secrétaire Adjointe : **Manuella ENAL**

Le Comité Directeur a pour ambition la création d'une salle de sport comprenant un espace avec tatamis pour le développement des Arts Martiaux, de la Relaxation et des Activités Gymniques, et dans une autre salle, de la Musculation.

Il est à préciser qu'un tel outil pourrait faire l'objet de projets dans le cadre de la prise en charge de nos usagers.

Par ailleurs, nous souhaitons que l'association soit présente dans les compétitions telles que le football, le tennis, la course à pieds etc... dans le cadre des compétitions inter-entreprises (Championnat CORPO)

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le Président au **06 96 37 52 44**



#### Son but :

- Favoriser le développement des activités physiques, sportives et culturelles interpersonnel.
- Etre un outil favorisant le bien être ainsi que l'épanouissement personnel.



# Marche de sensibilisation

## Association « An Sanm an Sanm » du 27 février 2011



L'association «REGARDS CROISÉS » a organisé une marche de détente et de découverte de la presqu'île de la Caravelle, le dimanche 27 février 2011.

Cette manifestation est considérée comme une action de sensibilisation à la santé mentale. Elle a mobilisé près de 100 participants : usagers, parents, familles, soignants et le soutien du directeur de l'EPDSM, M. Marc CLEMMER.

Cette rencontre sportive et de loisirs qui a duré toute la matinée a permis à tout un chacun de se dépasser,

d'arriver à bon port avec le sentiment d'avoir donné le meilleur de soi-même. Elle a été ponctuée au départ et à l'arrivée d'une collation offerte par de généreux sponsors. Pour pallier au groupe hétérogène, nous avons opté pour des groupes de niveaux avec un encadrement adapté afin que chacun puisse découvrir ce site remarquable et protégé.

Malgré les difficultés liées à l'escarpement du relief, à l'ensoleillement incommodant, à l'endurance (marche de 3H), les usagers ont été volontaires et ont développé une mentalité, un esprit de groupe et de solidarité. Ce fut un véritable exploit !

Nous vous donnons RDV pour notre traditionnel pique-nique qui aura lieu au mois de Mai, à Sainte-Anne.



### REGARDS CROISÉS

Créée en 2008  
Régie par la loi du 02 juillet 1901

**OBJECTIFS**  
L'association REGARDS CROISÉS a pour objet :  
• La promotion  
• L'organisation  
• Le développement des activités de loisirs et artistiques à caractère thérapeutique dans un but de réinsertion sociale.

**ACTIONS**  
Sorties découvertes de notre pays  
Journées de sensibilisation à la maladie mentale  
Randonnées pédestres  
Sorties culturelles  
Voyage (séjour coupure environnement familial)

### REGARDS CROISÉS

**NOS PROJETS POUR L'ANNEE 2011**

**CULTURE**  
Toute l'année : Théâtre, cinéma, spectacle, sorties nocturnes

**SPORTS, LOISIRS**  
• 27 Février 2011 : marche de sensibilisation autour de la santé mentale sur le site de la Caravelle à TRINITE

• MAI 2011 : Journée de la convivialité autour d'un pique-nique à l'îlet

Chevalier, Sainte-Anne.

• Fin novembre - début décembre  
Déjeuner dansant.

• Tout au long de l'année, participation à des vides greniers afin de rassembler des fonds pour l'association.

• Sous réserve, séjour à l'étranger.

**FORUM**  
Deuxième semestre 2011

### REGARDS CROISÉS

**CONSEIL D'ADMINISTRATON**

**PRÉSIDENTE :**  
Mme VOUMBA Marie-Louise

**1<sup>ère</sup> Vice PRÉSIDENTE :**  
Mme LESOUPD Catherine  
**2<sup>ème</sup> Vice PRÉSIDENTE :**  
Mme EXBRAYAT Laurence

**SECRETARE**  
Melle ASSOUVIE Myrienne  
**SECRETARE ADJOINTE :**  
Mme CLODION-KOFFI Sylviane

**TRESORIERE**  
Mme MATROL Marie-Line

**TRESORIER ADJOINT**  
Mr. BIAS Hervé

**ASSESSEURS**  
Mme LOUIS-JOSEPH Maryse  
Mme RAMANAIDOU Liliane  
Mr. DIRU Pierre  
M. OZEE Villard  
Mr. QUIQUINE Damien

Carnaval à Colson Lundi Gras



Fête du Personnel  
Cérémonie des Retraités et des Médillés  
Apaloosa - 28 janvier 2011

